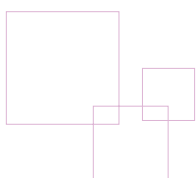


Foccale



L'OREF, UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION ETAT-RÉGION SUR L'INTERFACE ÉCONOMIE - EMPLOI - FORMATION

Développement économique, fonctionnement du marché du travail et développement des formations sont étroitement liés. Qu'ils appartiennent au monde de l'entreprise ou à la sphère publique, les acteurs économiques réfléchissent sur les politiques à mettre en œuvre dans ces deux domaines. Pour cela, ils doivent s'approprier l'analyse de la relation formation/emploi sur la région.

Cette analyse est vitale à plus d'un titre. Elle est une condition préalable à l'établissement du schéma régional des formations et à la définition des politiques de régulation du marché du travail. Les évolutions quantitatives et qualitatives de l'emploi, passées et à venir, doivent être prises en compte pour le pilotage de l'appareil de formation régional et des actions susceptibles de favoriser l'ajustement entre offre et demande d'emploi. Mais elle est aussi indispensable à la réflexion sur le développement économique, puisque les compétences présentes sur un territoire sont un des facteurs de sa compétitivité. Les réflexions récentes sur les pôles de compétitivité, par exemple, montrent bien que la compétitivité d'un territoire dépend, entre autres, de sa capacité à organiser les liens industrie/recherche/emploi/formation de manière efficace. Plus généralement, les liens entre économie, emploi et formation sont un des fondements de la compétitivité et de l'attractivité des territoires, surtout pour une métropole occidentale comme l'Ile-de-France et dans un contexte de développement de l'économie de la connaissance.

Les acteurs doivent donc, à la fois, disposer d'un état des lieux des compétences présentes sur leur territoire aujourd'hui - qui font partie des atouts économiques à valoriser et/ou des faiblesses à pallier - et avoir une idée de la physionomie des emplois de demain. Mises en regard d'une analyse de l'appareil de formation initiale et continue, ces connaissances

doivent permettre d'adapter les qualifications disponibles aux besoins de l'économie.

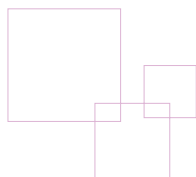
Mais pour que les efforts en matière d'emploi et de formation atteignent leur pleine efficacité, elles doivent également s'accompagner d'une bonne connaissance de la demande sociale d'emploi et de formation, qui dépend de facteurs sociaux et familiaux qui ont une influence en particulier sur les parcours scolaires. Cette demande sociale dépend également du fonctionnement des dispositifs d'orientation des jeunes et des adultes, et de l'attractivité des différents métiers. Elle est aussi tributaire de facteurs non strictement liés à la nature des emplois, comme le coût de la vie en Ile-de-France par exemple, qui peut décourager certains ménages peu aisés de s'installer ou d'avoir des enfants dans la région, ou d'accepter un emploi trop éloigné de leur domicile.

INSTITUTIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET APPAREIL DE FORMATION, DES MOYENS D'ACTION ESSENTIELS

Le marché du travail est l'interface entre demande des entreprises en qualifications et offre de compétences sur le territoire. C'est sur ce marché que s'opèrent non seulement l'insertion des jeunes, mais tous les passages d'une entreprise à l'autre, d'un métier à l'autre, d'un secteur à l'autre. Donc, tous les reclassements et reconversions de salariés et de demandeurs d'emploi, qu'ils passent ou non par les institutions officielles de régulation de ce marché (service public de l'emploi, dispositifs de politiques d'emploi et de formation mis en place par les acteurs publics régionaux et locaux).

LA DÉMARCHE
DE L'OREF :
construire une
vision globale
partagée
du marché
du travail et de
la relation
formation-emploi

→ VOIR SCHÉMA À L'INTÉRIEUR
DU DÉPLIANT



→ SUITE DE LA PAGE 1

Le marché du travail est donc le lieu de la confrontation entre offre et demande de compétences. En amont, la capacité à organiser les liens entre formation et emploi dépend fortement, évidemment, de la régulation de l'appareil de formation initiale, qui doit disposer d'une visibilité à long terme des évolutions de l'emploi car ses délais d'ajustement sont longs et demandent parfois des investissements lourds. L'appareil de formation continue, public et privé, peut répondre à des demandes à plus court terme d'ajustement des compétences ou de reconversions, pour les salariés et les demandeurs d'emploi. Mais il a également besoin de visibilité, au-delà des analyses traditionnelles en termes de tensions, qui reflètent essentiellement des besoins à court terme sur des segments du marché du travail qui passent traditionnellement par l'ANPE. Les institutions du marché du travail et les responsables économiques, en particulier ceux qui interviennent sur la gestion des ressources humaines, ont donc un important rôle à jouer, en matière de définition des besoins comme de prescription.

LE CONSTAT : UNE FAIBLE VISIBILITÉ GLOBALE DES ÉVOLUTIONS DES MÉTIERS EN ILE-DE-FRANCE

Pour construire son cadre d'analyse, l'OREF, s'appuyant sur les travaux des autres OREF, est parti du constat d'une faible visibilité globale des évolutions sur le territoire francilien, du point de vue des métiers.

Il était vite apparu aux partenaires réunis dans la commission technique de l'OREF que l'analyse de la relation formation-emploi ne peut se passer d'un diagnostic précis sur leur évolution.

LA FORMATION CONSTRUITE SUR LES COMPÉTENCES

Les formations professionnelles sont en effet construites à partir de l'identification des compétences nécessaires à l'exercice d'un métier, formalisées dans un référentiel de formation. D'autre part, sur le marché du travail, à l'ANPE, offres et demandes d'emploi sont rapprochées en référence à un métier, codifié dans le répertoire ROME : les demandeurs d'emploi précisent, lors de leur inscription, le métier recherché. Pour l'analyse du potentiel et des besoins en compétences de l'économie, utiliser la notion de métier est donc un passage obligé, qui permet de faire le lien d'une part avec l'appareil de formation, d'autre part avec les évolutions sectorielles de l'activité économique et de l'emploi.

L'EMPLOI : UNE APPROCHE HISTORIQUE SECTORIELLE

L'emploi est traditionnellement étudié suivant une approche sectorielle, qui permet de faire un lien direct avec les évolutions de l'activité économique. Ces évolutions ont des impacts différenciés suivant les secteurs d'activité. Certains secteurs sont plus sensibles aux évolutions économiques, qu'elles soient conjoncturelles ou structurelles (mondialisation – délocalisations), comme l'automobile ou l'industrie en général ; d'autres réagissent davantage aux phénomènes démographiques comme le vieillissement, en

particulier les secteurs de la santé et des services aux personnes. Les partenaires sociaux se sont organisés, historiquement, de manière sectorielle : les branches professionnelles sont des organisations constituées autour d'activités économiques similaires.

Tout ceci explique qu'il existe de nombreuses études et données sur l'évolution de l'emploi en Ile-de-France, par secteur ou branche ; l'emploi est également analysé par territoire, à des échelles et avec des commanditaires variés. Les études de filières régionales constituent également une source importante d'information sur ces questions. Mais pour une analyse de l'emploi cohérente, que permet la statistique publique, il est nécessaire de passer par la notion de métier, qui ne coïncide pas avec celle de secteur. Un chauffeur routier qui travaille pour une enseigne commerciale, par exemple, sera classé dans le secteur du commerce, alors qu'un chauffeur travaillant pour une entreprise de transport se situera dans celui des transports. Bien que classées dans des secteurs d'activité différents, ces deux personnes exercent la même profession. Nombre de métiers sont transversaux à plusieurs secteurs ; un métier transversal par excellence est sans doute celui de technicien administratif. Même les personnes qui exercent un métier aux contours précis, d'ouvrier qualifié du second œuvre du bâtiment par exemple (électriciens, peintres, plombiers...), sont à peine plus de la moitié à travailler dans le secteur de la construction. Environ 10 % travaillent dans le secteur de l'administration publique, un peu moins dans la santé-action sociale, les services opérationnels et l'éducation, et le reste est disséminé dans les autres secteurs.

LA NÉCESSITÉ DE CROISER "MÉTIER" ET "SECTEUR"

Les perspectives d'évolution économique de chaque secteur touchent donc les besoins en formation, mais *via* les métiers qui les composent. Les entreprises, les partenaires sociaux, les décideurs des politiques d'emploi et de formation professionnelle doivent être en capacité de connaître la répartition sectorielle des métiers et la composition professionnelle des secteurs, résumées dans ce que l'on appelle la "matrice métiers-secteurs", pour faire le passage entre évolutions économiques et besoins en

Indicateurs

5,3

MILLIONS D'EMPLOIS
EN ILE-DE-FRANCE
FIN 2003

22 %

DE L'EMPLOI NATIONAL
EN ILE-DE-FRANCE
FIN 2003

-0,7 %

D'EMPLOIS EN ILE-DE-FRANCE
DANS LES ANNÉES 90

+4,5 %

EN PROVINCE

compétences, ou pour identifier des créneaux d'emploi sur des métiers dans des secteurs autres que ceux auxquels ces métiers sont traditionnellement identifiés.

Brossée à grands traits, la "matrice métiers-secteurs" d'Ile-de-France recèle quelques surprises. Les "métiers industriels" s'exercent en grande partie hors de l'industrie, tout comme les "métiers tertiaires" peuvent être situés ailleurs que dans le secteur des services. Pour une profession donnée, le secteur tertiaire occupe d'ailleurs une place prépondérante par rapport à la province, conformément à la structure sectorielle de l'emploi observée en Ile-de-France. 48 % des métiers "industriels" sont pratiqués dans des secteurs dits non industriels, contre 28 % en province. Réciproquement, 40 % des personnes qui travaillent dans l'industrie exercent un métier industriel, contre 61 % en province.

LES MÉTIERS SUR LESQUELS L'ILE-DE-FRANCE EST SPÉCIALISÉE

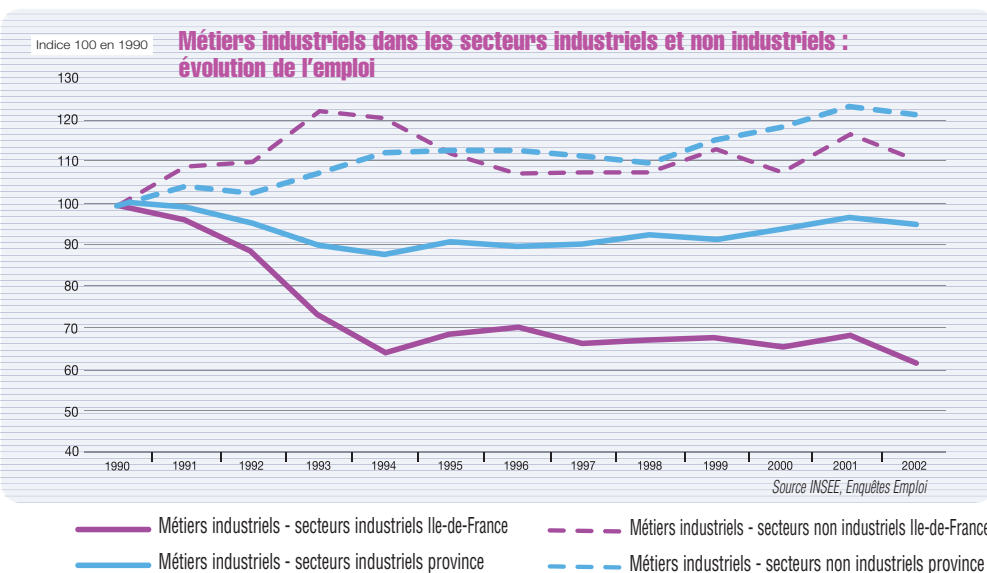
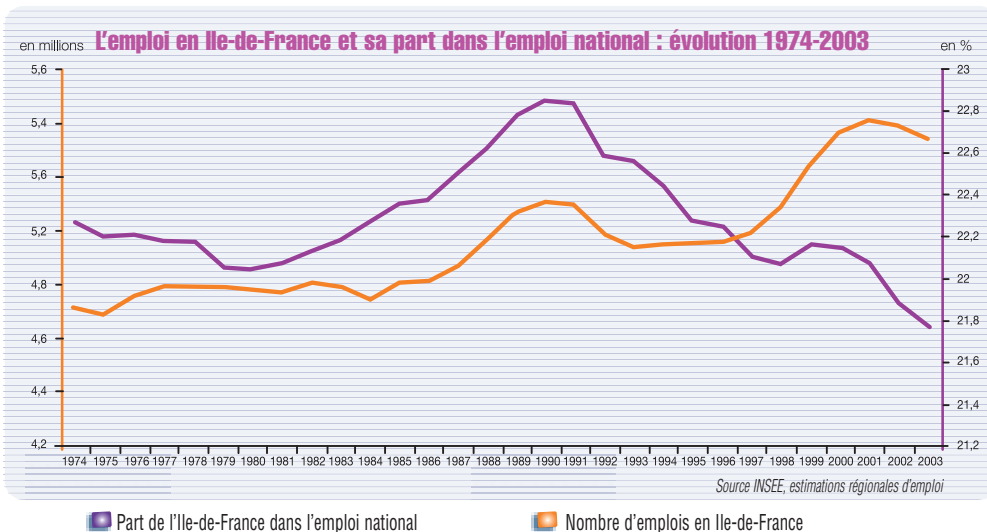
Fin 2003, l'Ile-de-France comptait 5,3 millions d'emplois, soit 22 % de l'emploi national. Mais, tout comme son profil sectoriel, sa composition professionnelle est spécifique. Elle est très spécialisée sur des fonctions tertiaires et d'encadrement. Les métiers industriels ne constituent que 10 % de ses emplois, même si de nombreux emplois de professionnels des services dépendent économiquement du secteur de l'industrie. Concentrant de nombreux sièges sociaux et fonctions administratives, elle est également une place financière et héberge des établissements industriels de haute technicité. Ceci explique que les métiers les plus représentés en Ile-de-France, par rapport à la province, sont les métiers de l'informatique, ceux de la communication et du spectacle (plus de la moitié

des professionnels de ces deux domaines travaillent en Ile-de-France), les personnels d'études et de recherche (plus de 40 %), les ingénieurs et cadres de l'industrie, les professionnels de la gestion-administration et de la banque-assurance (plus de 30 %).

L'ILE-DE-FRANCE RATRAPÉE PAR LA PROVINCE ?

Les années 90 ont été beaucoup moins favorables, en termes de création d'emplois, pour l'Ile-de-France que pour la province. Entre deux recensements, la région a perdu 0,7 % de ses emplois, alors que la province en a gagné 4,5 %. Ce sont les métiers industriels et du bâtiment - travaux publics qui ont le plus souffert (- 55 000 et - 93 000 emplois), mais aussi ceux de la gestion-administration (- 90 000). Les métiers des services aux particuliers, de la santé-action sociale, de l'informatique et de l'enseignement ont en revanche fortement progressé (+ 100 000 emplois pour les premiers), même si la croissance est encore plus forte en province. De 1999 à 2003, l'évolution de l'emploi a également été plus favorable en province. Au début des années 2000, les effectifs franciliens ont continué à diminuer dans les métiers des industries légères, de la mécanique - travail des métaux et de l'électricité-électronique. Les métiers des services aux particuliers et les informaticiens ont poursuivi leur expansion, mais avec un mouvement de rattrapage de la province pour les informaticiens.

Mais si les métiers industriels continuent à souffrir d'une tendance longue à la désindustrialisation et aux délocalisations, il est intéressant de noter qu'ils se portent beaucoup moins mal dans les secteurs non industriels, en raison notamment du mouvement d'externalisation vers le secteur des services de tâches à caractère industriel, et du développement de certains métiers industriels qui ont vocation à être aussi exercés dans le secteur tertiaire (métiers de la maintenance, de la photocomposition, ingénierie etc.).



→ SUITE PAGE 4

Créé en janvier 2005 au sein du GIP CARIF Ile-de-France, l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF) est une **structure d'aide à la décision**, en amont de la programmation de formation, pour l'Etat et la Région qui en sont les financeurs, mais aussi pour l'ensemble des acteurs qui ont à réfléchir sur la conception et la mise en place de politiques d'emploi, d'insertion et de formation sur les territoires franciliens.

Son **comité de programmation** est composé de représentants de l'Etat (DRTEFP, les Académies et la direction régionale de l'INSEE) et de la Région. Il est présidé par **Michèle Valladon**, conseillère régionale, présidente du GIP CARIF Ile-de-France.

La **commission technique**, composée des experts des services des commanditaires et de personnalités qualifiées, est chargée de valider techniquement les propositions de travaux et les réalisations.

Le département OREF du GIP CARIF Ile-de-France est dirigé par **Christine Bruniaux**.

Pour en savoir plus

Travaux OREF : www.oref-idf.org

“**Onze domaines professionnels en Ile-de-France : ralentissement dans l'informatique et forte hausse des services aux particuliers**”, Ile-de-France à la page n° 260 – décembre 2005, INSEE – OREF.

“**Les métiers de demain en Ile-de-France**”, ONISEP – Région Ile-de-France en partenariat avec Alternatives économiques, 2005.

“**Liens entre formations et métiers : quelle réalité ?**”, Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation – Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, avril 2005.

“**De l'école à l'emploi**”, Alternatives économiques Pratique n° 17, janvier 2005.

“**Des formations pour quels emplois ?**”, La Découverte - CEREQ, coll. Recherches, 2005.

“**Formation-emploi : quelle adéquation ?**” Sylvie Dumartin, Economie et statistique n° 303, 1997

“**Les dynamiques démographiques, reflet de l'attractivité francilienne**”, Note rapide n° 393, IAURIF, septembre 2005.

A paraître :

- L'évolution de l'emploi et du chômage dans les métiers en Ile-de-France
- La matrice métiers-secteurs
- L'insertion des jeunes en Ile-de-France d'après Génération 1998 et 2001

MIEUX CONNAÎTRE LES MOBILITÉS EN ILE-DE-FRANCE ET LES RÉGIMES D'ALIMENTATION DES MÉTIERS

L'analyse de l'évolution des métiers est un préalable indispensable à l'établissement d'une vision prospective sur les emplois de demain et les besoins en compétences qui en découleront. Il est nécessaire de savoir à quelle vitesse ces métiers vieillissent, l'évolution de la structure des qualifications pour chaque domaine professionnel etc. Mais pour savoir quels sont les besoins de renouvellement, il faut aussi savoir comment ces métiers sont alimentés au travers de la mobilité professionnelle. Cette alimentation peut se faire de multiples manières : insertion de jeunes sortants de formation initiale, migrations en provenance de la province ou de l'étranger, fort turnover entraînant une instabilité professionnelle des individus, alimentation par promotion interne, ou par changement d'entreprise en conservant le même métier...

Comprendre les grandes tendances de la mobilité professionnelle peut aussi aider les acteurs à mieux interpréter les tensions sur le marché du travail. Sur certains métiers, les employeurs rencontrent des difficultés à recruter, mais davantage parce que les individus sont mobiles ou que le métier est peu attractif qu'à cause du dynamisme de la création d'emploi, comme dans les métiers de la construction, des transports et de la manutention.

L'Ile-de-France est aussi caractérisée par une importante mobilité géographique. On sait que la seule tranche d'âge pour laquelle les arrivées l'emportent sur les départs d'Ile-de-France est celle des jeunes de 20 à 30 ans, qu'ils viennent s'y former ou travailler. Mais l'emploi n'est pas le seul facteur de mobilité géographique. C'est pourquoi les liens entre mobilité géographique et mobilité professionnelle doivent être étudiés de plus près.

ANALYSER LE LIEN FORMATION – EMPLOI : ÉVITER L'ADÉQUATIONNISME

Même avec une vision relativement claire des évolutions de l'emploi par métier, il faut se garder de raisonner en mettant en correspondance de façon trop étroite spécialités de formation professionnelle et métiers. Beaucoup de jeunes s'insèrent dans des métiers qui n'ont a priori qu'un rapport éloigné avec la spécialité de formation affichée dans leur diplôme. De nombreuses

mobilités professionnelles ont lieu en cours de vie active, à l'intérieur des entreprises (promotion interne en particulier, parfois avec l'aide de la formation continue), et par changement d'employeur. En France, la moitié des actifs occupés exerce un métier qui n'a rien à voir avec sa formation d'origine.

L'exploitation de l'enquête Génération 98 du CEREQ pour l'Ile-de-France montre que trois ans après leur sortie du système éducatif, les jeunes sortis avec un diplôme du domaine de formation "moteurs mécanique auto" (tous niveaux confondus) ne sont que 34 % à travailler dans les métiers de la mécanique ; 14 % exercent un métier du commerce, 11 % un métier du BTP et 11 % un métier de service aux particuliers. L'insertion des diplômés du domaine de l'électricité-électronique se fait de manière encore plus dispersée, puisque si 22 % exercent une profession de l'informatique, le reste est réparti entre 17 autres domaines professionnels sur 22, dont sont exclus uniquement les métiers de l'agriculture, de l'enseignement, de la politique et de la santé !

Les enquêtes d'insertion et les travaux sur les mobilités professionnelles et géographiques nous permettent donc de compléter notre vision du fonctionnement du marché du travail francilien. Mis en regard des travaux déjà existants sur les filières de formation, les évolutions économiques et démographiques et les analyses par métiers, ils permettent d'affiner le diagnostic posé et d'enrichir les démarches de prospective dans l'optique de l'aide à la décision.

UNE NOUVELLE EXPERTISE FONDÉE SUR LA COLLABORATION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS

Cette expertise est en cours de construction en Ile-de-France. Elle doit s'appuyer sur l'ensemble des acteurs impliqués, qui chacun maîtrisent une partie des dispositifs concernés et possèdent une part des connaissances indispensables à l'établissement d'un éclairage global. Les nombreux acteurs présents dans les groupes de travail de l'OREF, sur l'état des lieux de l'appareil de formation, sur l'évolution et la prospective des métiers, sur l'insertion et la professionnalisation des jeunes et sur les mobilités, participent à cet enrichissement. Pour l'éclairage des acteurs économiques et l'adaptation de l'action publique, partager les analyses favorise la coopération dans l'action et sa pertinence.

Au carrefour des parcours de formation et d'emploi, la notion de **MÉTIER** constitue un pivot d'analyse qui permet aux prescripteurs de formation, aux observatoires des métiers, aux entreprises, aux branches professionnelles de travailler sur une base commune.

LE MÉTIER peut s'analyser par son contenu, son régime d'alimentation (qui en sort, qui y rentre, avec quelle formation, quel parcours, quel turn over... ?), sa création nette d'emploi (due à la croissance économique), son vieillissement (l'évolution de la part des plus âgés). L'analyse du métier croise ainsi les données des secteurs économiques, de la formation initiale et continue et du marché du travail, pour une prospective formation/emploi pertinente.

La formation professionnelle initiale une logique de long terme

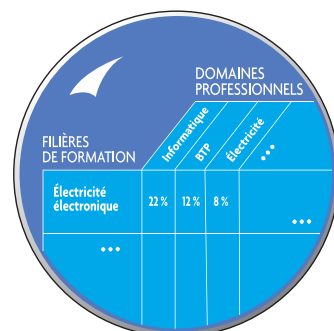
La formation professionnelle initiale est organisée en FILIÈRES.
Exemple : la filière MÉCANIQUE prépare au CAP, BEP, BAC Pro, Licence Pro et DESS.

Les formations professionnelles sont construites selon des référentiels MÉTIERS.

Les compétences nécessaires à un métier sont identifiées et prises en compte dans la construction des formations ciblées sur ce métier.



MATRICE FORMATION/MÉTIERS



La formation professionnelle continue Une logique plus souvent à court terme

Une fois sorti du système de formation initiale, le salarié peut poursuivre et compléter ses acquis professionnels par la formation continue et les valider par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). La formation continue permet de mieux adapter les compétences des salariés et des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises tout en leur permettant de progresser dans leurs parcours professionnels.

Formation professionnelle continue

MATRICE FORMATION/MÉTIERS + MATRICE MÉTIERS/SECTEURS = MATRICE FORMATION/SECTEURS.

Le secteur d'activité Une logique économique

Le secteur d'activité est une notion économique codifiée selon la nomenclature **NAF** (Nomenclature d'Activité Française) de l'INSEE. Chacun de ces secteurs (ex : Agriculture...) se décline au plus fin (ex : Élevage de volailles...).

Lorsqu'une entreprise se crée, elle se voit attribuer par l'INSEE un code pour son activité principale. C'est le code **APE** (Activité Principale Exercée). L'activité principale d'une entreprise détermine son SECTEUR D'ACTIVITÉ.

EXEMPLE : Le secteur d'activité **INDUSTRIE AUTOMOBILE** se décline en sous-secteurs :
 > Construction de véhicules automobiles
 > Fabrication de carrosseries et remorques
 > Fabrication d'équipements automobiles

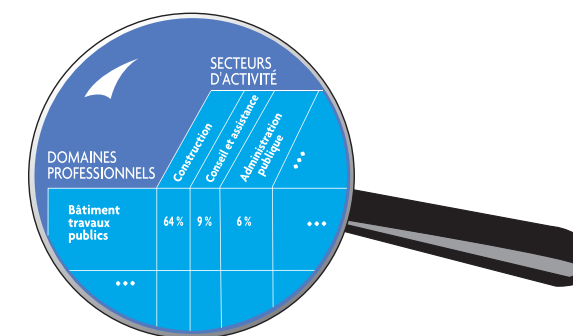
Le marché du travail une logique de métiers

L'offre et la demande de travail se confrontent sur le marché du travail. Une partie des offres et des demandes passe par l'ANPE.

Elles sont codifiées selon le code **ROME** de l'ANPE. Il s'agit d'un référentiel métiers. Sa logique est différente de celle des secteurs d'activité.

EXEMPLE : Un mécanicien automobile peut exercer son MÉTIER dans le secteur de la réparation automobile mais également dans celui du transport, du commerce ou de l'industrie.

MATRICE MÉTIERS/SECTEURS D'ACTIVITÉ



LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE POUR ÉVOLUER SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

EN PLAÇANT LE MÉTIER AU CŒUR DE L'ANALYSE DES PARCOURS PROFESSIONNELS, L'OREF PERMET DE TRAVAILLER EFFICACEMENT SUR LA NOTION DE MOBILITÉ.

■ La mobilité interprofessionnelle :

c'est l'exemple du mécanicien automobile qui devient ascensoriste (voir schéma). Ses compétences professionnelles, assorties si besoin d'une formation complémentaire (formation continue) lui permettent d'accéder à un MÉTIER CONNEXE à son métier initial, parce que ses compétences initiales ou acquises dans le cadre de son expérience professionnelle sont transférables à ce nouveau métier.

■ La mobilité intersectorielle :

le chauffeur routier peut exercer son métier tant au sein du secteur de l'industrie automobile, que dans celui du commerce, ou celui des transports. Son métier reste le même, mais le secteur d'activité dans lequel il l'exerce change. De nombreux métiers peuvent s'exercer dans différents secteurs d'activité : on les nomme MÉTIERS TRANSVERSES (voir schéma).